

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 27435
Numéro SIREN : 824 242 259
Nom ou dénomination : LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2023 sous le numéro de dépôt 51087

LINA GHOTMEH ARCHITECTURE
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 75 Rue de la Fontaine au Roi, 75011 PARIS
824 242 259 RCS PARIS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 juin 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 484 368,58 euros de la manière suivante :

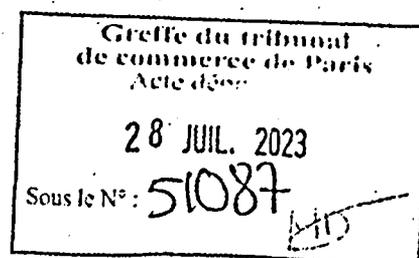
Bénéfice de l'exercice	484 368,58 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	464 707,43 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	949 076,01 euros
A titre de dividende global à l'associée unique Soit 150,00 euros par action	150 000,00 euros
Le solde	799 076,01 euros
En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 799 076,01 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 23 juin 2023.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

57 000,00 euros, soit 57,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 57 000,00 euros

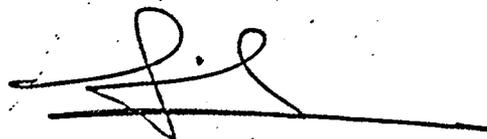
Exercice clos le 31 décembre 2020 :

229 000,00 euros, soit 229,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 229 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

70 000,00 euros, soit 70,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 70 000,00 euros

Certifié conforme
La Présidente



Lina Ghotmeh — Architecture

75 rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris
t +33 1 43 38 12 47

SAS d'architecture. K 10 000 euros
RCS PARIS 824 242 259
SIRET 824 242 259 APE 7111Z.
n°TVA FR 73 824242259

LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

75 RUE DE LA FONTAINE AU ROI

75011 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2022

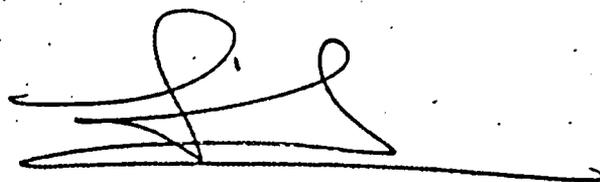
APE : 7111Z

SIRET : 82424225900029

FIDURYS
18 BOULEVARD MONTMARTRE

Tél : 0148016868

Lina Ghotmeh Architecture
PARIS-09
75 rue de la Fontaine au Roi 75011 Paris
t +33 1 43 38 12 47
SAS d'architecture, K 10 000 euros
RCS PARIS 824 242 259
SIRET 824 242 259 APE 7111Z
n°TVA FR 73 824242259



BILAN - ACTIF

002739 - LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Valeurs au 31/12/22		% de l'actif	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				1		2
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	11 500	11 500				
Fonds commercial (1)	27 788		27 788		27 788	
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				1		2
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	84 086	66 140	17 946		30 487	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	17 385		17 385		16 569 ¹	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	140 759	77 640	63 119	3	74 844	4
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				31		19
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	761 575	126 929	634 646		325 120	
Autres créances (3)	23 760		23 760		14 475	
Fournisseurs débiteurs	1 351		1 351		2 956	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 384 910		1 384 910	65	1,335 292	74
Charges constatées d'avance (3)	25 043		25 043	1	41 870	2
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 196 639	126 929	2 069 710	97	1 719 713	96
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 337 398	204 569	2 132 829	100	1 794 557	100

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

27 788

27 788

W

BILAN - PASSIF

002739 - LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 000)	10 000		10 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	1 000		1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	464 707	22	114 643	6
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	484 369	23	420 064	23
SITUATION NETTE	960 076	45	545 707	30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	960 076	45	545 707	30
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	223 606	10	250 000	14
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	334 844	16	330 531	18
Dettes fiscales et sociales	333 300	16	279 825	16
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	39 500	2	-7	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	241 503	11	388 500	22
TOTAL DETTES	1 172 753	55	1 248 850	70
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	2 132 829	100	1 794 557	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

160 270
1 012 483

187 500
1 061 350

W

ANNEXE COMPTABLE

W

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002739 - LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

W

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002739 - LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 132 829,29 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 484 368,58 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

W

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002739 - LINA GHOTMEH ARCHITECTURE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.